

Le XIIe siècle est dominé par la personnalité d'Aliénor sur le plan politique et par Bernard de Clairvaux sur les plans religieux et politique.

Aliénor épouse durant l'été 1152, Henri Plantagenêt, lequel devient fin 1154, le roi d'Angleterre Henri II. Le rapport de forces est alors inversé entre le royaume de France et celui d'Angleterre car Aliénor a apporté ses terres d'Aquitaine aux Plantagenêt qui possédaient déjà l'Anjou, la Touraine et la Normandie.

Source : Internet « cartesfrance.fr/histoire/cartes-royaume-capétiens »

Par mariage, le duché de Bretagne revient à Henri II. L'« empire » d'Henri II Plantagenêt est alors composé de : l'Angleterre, où il règne en maître, et de trois duchés ceux d'Aquitaine, de Normandie, de Bretagne ainsi que des comtés, pour lesquels il doit allégeance au roi de France.

Après les querelles intestines entre Henri II et ses fils, entre les fils entre eux, il faudra attendre Philippe Auguste et le XIIIe siècle pour que le roi de France commence à récupérer son autorité sur les territoires continentaux des Plantagenêt. Plus tard, ce sera la guerre de cent ans de 1337 à 1453 qui mettra définitivement fin à la présence des Plantagenêt en France.

Ermitage Santa Eulalia de Barrio Santa
Maria en Espagne.



*Extrait de l'Évangile de MATTHIEU cha-
pitre II :*

« 1— Jésus étant né à Bethlehem, ville de Judée, au
temps du roi Hérode, des Mages d'Orient arrivèrent à
Jérusalem,

2 — Et dirent : Où est le roi des Juifs qui est né ? Car
nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes
venus l'adorer...

11 — Et étant entrés dans la maison, ils trouvèrent
le petit enfant, avec Marie sa mère, lequel ils adorèrent
en se prosternant ; et après avoir ouvert leurs trésors,
ils lui présentèrent des dons, de l'or, de l'encens et de
la myrrhe. »

158

() La présence fréquente de bonnets phrygiens sur les mages pourrait
bien symboliser la soumission des princes musulmans en Terre Sainte.*

Les rois MAGES

ou la soumission des puissances (*)
à l'Église du Christ.

Saint-Raphaël (24)



Sur le tympan de **Neuilly-en-Donjon (03)** : Les rois mages, Marie portant Jésus sur ses genoux et sur le linteau : Adam et Ève et le repas chez le pharisien avec Marie-Madeleine.

Trois femmes sont donc représentées, Ève à gauche, entraîna l'humanité dans le terrestre en désobéissant, tandis que l'autre, Marie-Madeleine, pourtant réputée de mauvaise vie, annonça la résurrection.

La Vierge Marie est au-dessus, les codes viennent de changer, Elle supplante les deux autres femmes.

L'Église vient de changer de patronne ! Le culte Marial vient d'être lancé.





Les sculptures en méplat commencent à apparaître vers le milieu du XIe siècle, entre autres lieux à Vignory (52)



Le 16 mars de l'an 597 av. J.-C., Jérusalem tombe aux mains de Nabuchodonosor II, roi de l'Empire babylonien entre 605 et 562. Il y détruit le temple construit par Salomon et déporte les notables juifs à Babylone sa capitale.

Ce puissant roi de Babylone reçoit la soumission du royaume de Juda, lequel est ce qui reste du royaume d'Israël fondé quatre siècles plus tôt par Saül, David et Salomon.

De ce fait, au premier degré son image est négative.

Au second degré, il est selon les Prophètes contemporains, Jérémie, Daniel et Ézéchiel, l'exécuteur de la volonté divine qui infligea une punition au peuple hébreu pour Lui avoir désobéi.

Ni Nabuchodonosor, ni Daniel ne figurent dans le Coran, cependant des courants musulmans actuels n'hésitent pas à reconsidérer à leur profit, sur la toile, le verset allégorique extrait de la Bible en Daniel II,44.

On doit à Nabuchodonosor II : la porte d'Ishtar dédiée à la déesse du même nom, peut-être les jardins suspendus de Babylone, le temple de Marduk dieu Babylonien, de nombreux canaux d'irrigation et surtout la destruction du temple de Salomon à Jérusalem.

Façade de l'église Notre-Dame la Grande de Poitiers (86). Le sculpteur a eu la bonne idée de graver « NABVCODoNOSOR / REX ».

161

NABUCHODONOSOR

symbolise la volonté de Dieu.



II Rois XXIV, XXV : Nabuchodonosor fait tuer les fils de Sédécias devant leur père, détruit la ville de Jérusalem et le Temple et déporte le peuple de Jérusalem à Babylone.

II Chroniques XXXVI, 6-21 : Nabuchodonosor déporte Joaquin de Jérusalem à Babylone.

Jérémie XXV, XXXIX, CII : Dieu menace Jérusalem de ruine par Nabuchodonosor et d'exil pour les péchés de son peuple. Il assiège et détruit la ville de Jérusalem et déporte les princes à Babylone

Ezéchiel XXVI, 7-9 : Nabuchodonosor détruit la ville de Tyr

Livre de Daniel : faits de Nabuchodonosor et de son successeur avec l'épisode de la fosse aux lions. Pour Daniel c'est Dieu qui donne aux rois la puissance et la gloire.



CI-DESSUS à **Colombiers (17)**, ce chapiteau déjà vu page 115 : à gauche l'âme agit et se nourrit dans la spiritualité. À droite, dans les épreuves, elle pose un genou à terre, elle n'est pas encore assez forte mais doit faire un choix pour résister aux vices qui l'entourent et dirigent ses actions (*les mains dans la gueule des vices*).

162

Les MAINS

symbolisent les actions.

CI-DESSOUS à **La Rochette (16)**, cette âme sous l'emprise de ses démons n'est pas prête de s'élever vu sa position pour le moins **passive**.





En réemploi au **Puy (63)**, ce moine prie énormément. *(Souvent la taille du bras ou de la main est exagérée pour attirer l'attention.)*

Mains et maîtrise des actions vont de pair.

CI-DESSOUS à **Blanzac-les-Matha (17)**, une femme (*deux rondeurs en place des seins*), fait ce qui semble être un geste pour protéger sa poitrine avec ses mains. Mais des fanons à quatre brins tirent celles-ci vers le bas, vers son ventre. Ses cheveux (*le symbole de luxure et volupté*), sont un serpent dont la tête est sur le côté opposé à l'étoile. Cette chevelure à deux brins révèle qu'elle vit en couple dans le péché. Les fanons évitent de toucher l'astragale (*symbole de l'Église*).

Fécondité oui, mais luxure non : tel est le message.

Le signe du bélier sur le chapiteau voisin avec ses feuilles grasses orientées vers la terre, symbolisent la vie terrestre dénuée de vie spirituelle. Voir le chapiteau, dans la même église, page 278, qui éclaire et complète celui-ci.

163



L'invention majeure des sculpteurs :
un léonin dont la queue passe entre les pattes et se
termine par un symbole orienté.

La crypte de l'abbatiale de Cruas (07), qui fut murée pendant des
siècles montre des chapiteaux comme neufs !

Les symboles : sur un tapis de feuilles lancéolées et de carrés, le
léonin (*la force virile*, la langue tirée (*signe de victoire*), la queue à
trois feuilles lancéolées (*sexuel*) orientées vers le ciel. À gauche,
la fleur de lys (*chasteté*) et la pseudo fleur de lys en opposition.

164

La MAÎTRISE
d'un
vice ou d'une
passion





165

CI-DESSUS à **La Clisse (17)**, la force virile et les passions sont représentées par des léonins dont les queues en pompons lancéolés, dirigés vers le ciel, sont maîtrisées.

Ce personnage est fier de montrer sa réussite.



CI-CONTRE à **Saint-Sornin (17)** : il tient en laisse ses passions, ainsi elles sont domestiquées. Remarquez les boules (*perfection*) dans le rinceau du tailloir.

MAÎTRISE douteuse

Ce moine, avec sa barbe de « vieil homme »,
à l'abbaye de TRIZAY (17), maîtrise ses vices
par ... des paroles, et non des actes.





Le MALIN

les DÉMONS

les PASSIONS

les VICES

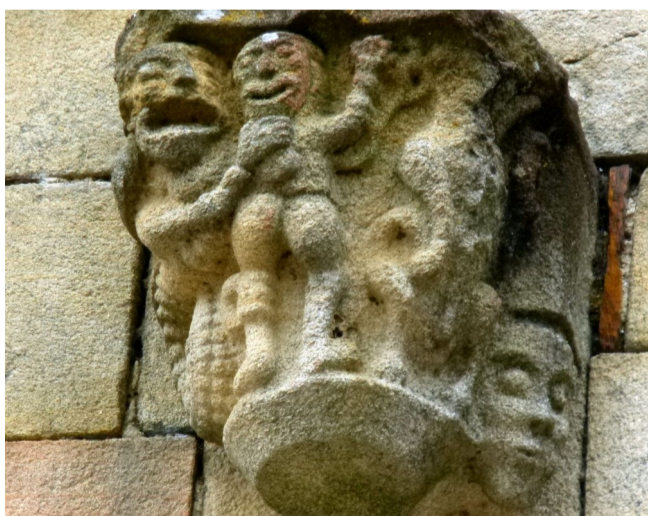
CI-CONTRE à **Dienne (15)**, un sculpteur, avec humour représente une âme en plein combat spirituel : une tête cornue crachant un serpent, les deux combattus par une force qui ne fait pas le poids !



Le malin revendique ses œuvres : les vices dévoreurs d'âmes à **Coulgens (16)**.

167

CI-DESSOUS : des âmes sous l'emprise de mauvais penchants, à **Malestroit (56)**, il lève la main en signe d'innocence, mais cette main est la gauche. À **Surgères (17)**, la réussite maléfique !





168



CI-DESSUS à **Beurlay (17)**, l'ensemble du chapiteau représente une âme. Le malin surveille de près la scène : le combat spirituel entre forces spirituelles qui sont en positions dominantes et forces viriles.

Le Malin

À **ARS-sur-Gironde (17)** Le malin crache les rinceaux dans lequel se déroule généralement le parcours du combattant dans les épreuves. Remarquez les fleurs de lys dans le tailloir indiquant qu'il s'agit de maîtriser la chasteté.



Têtes simiesques à la M.N.A.C. « Museu Nacional d'Art de Catalunya » de [Barcelone](#) en Espagne.

L'archivolte invite à progresser et la voussure en triple tore, incite à la sainteté avant de pénétrer dans l'église de [Saint-André de Bâgé \(01\)](#).

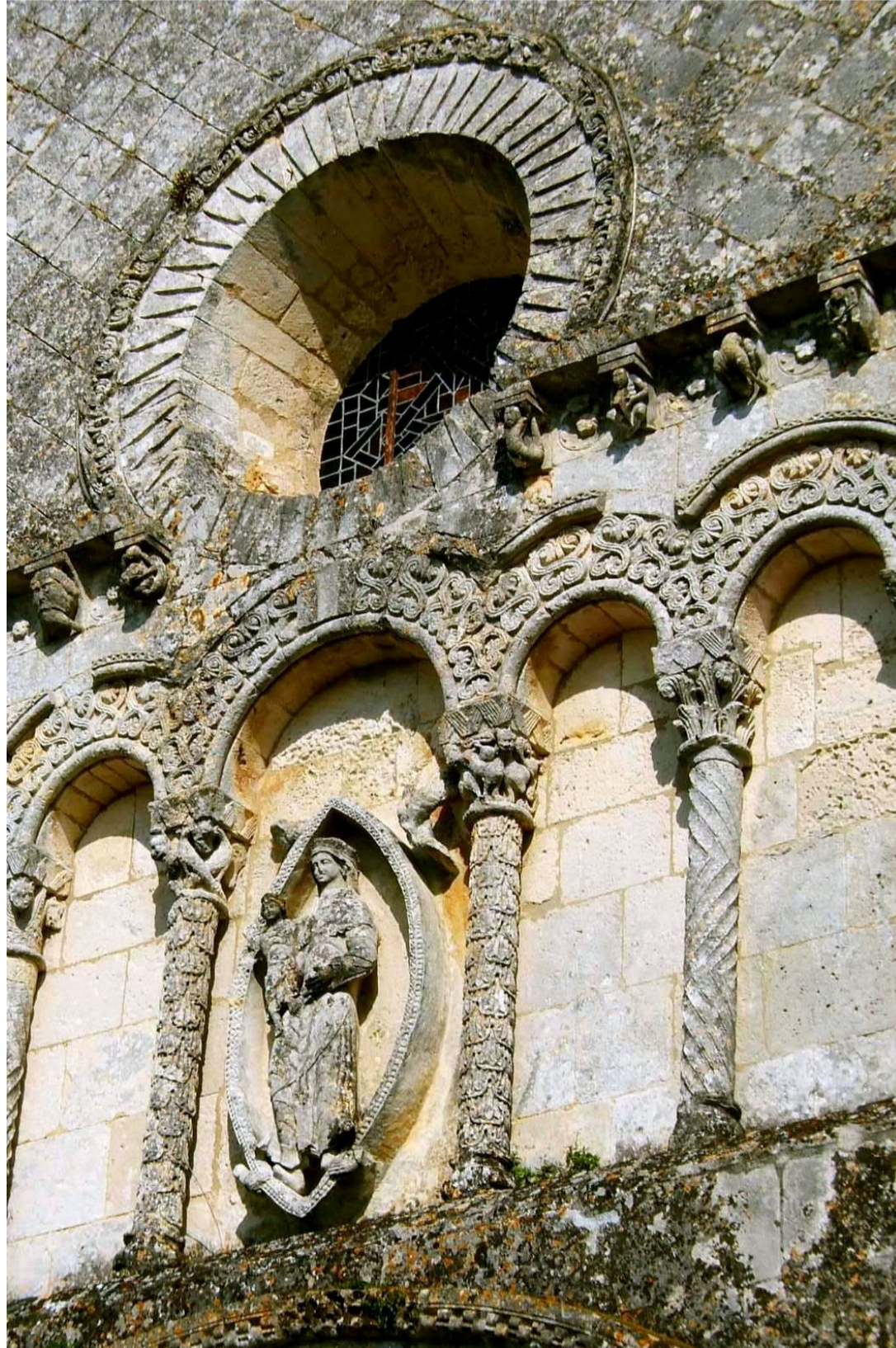
MARCHES

en escaliers :
il faut progresser spirituellement.

169



La Vierge **MARIE** est absente des sculptures du XIe.
Elle n'apparaît que tardivement, comme ici à Rioux (17).





Basilique de Saint-Denis : le premier édifice gothique, le vitrail est daté de 1144.
L'abbé Sugerius est aux pieds de la Vierge MARIE, l'ange Gabriel montre la Colombe.



Un repenti (*le cordon perlé passe du carré vers le cercle*) à Saint-Romain-de-Benêt (17). Photo de Michel Rochat.

172

Les MASQUES



Les sculpteurs règlent-ils leurs comptes ?

Des scélérats parmi les princes ou seigneurs locaux ?

Des ecclésiastiques aux mœurs dissolus ?

Des vices ? Des hérétiques ?

Remarquez les élégantes collettertes en dents de scie pour indiquer la mort spirituelle.

CI-CONTRE : Corne-Écluse (17).



173

Cathédrale de Genève en Suisse (chapiteau daté d'environ l'an 1180)

MELCHISEDECH



Genèse XIV; 18 - 20 :

«— Melchisédec aussi, roi de Salem, **sacrificateur** du Dieu fort et souverain, fit apporter du **pain et du vin**

— Et il bénit *Abram* en disant : Béni soit Abram par le Dieu fort, souverain, possesseur des cieux et de la terre

— Et béni *soit* le Dieu fort, souverain, qui a mis tes ennemis entre tes mains. Et *Abram* lui donna la dîme de tout *ce qu'il avait pris.*»

Encore un personnage commun aux juifs, musulmans et chrétiens, bien oublié à présent.

Pour les juifs, c'est un fils de Noé et il a conquis Salem la future Jérusalem. Pour les juifs et les musulmans, il a apporté le pain et le vin à Abram et en échange de ces faveurs, Abram a donné à Melchisedech la dîme du butin gagné dans la bataille.

Pour les chrétiens, il préfigure Jésus qui, comme lui, était un haut prêtre selon le Psaume CX et Heb. VII.

Au XIe, la MORT
n'est pas représentée,
c'est plutôt une mort spirituelle.
On montre la VIE et la RÉSURRECTION :
Marie-Madeleine découvrant le tombeau vide
est le thème favori.
Les sculpteurs offrent l'optimisme
d'une vie meilleure,
et non pas des souffrances,
ni celles du Christ,
ni celles de l'enfer !
Le quotidien suffit !
Les pénitences tarifées permettent d'être ab-
sous et d'envisager la mort sans craintes.



Marie-Madeleine découvrant le tombeau vide au clocher de l'abbaye aux dames de [Saintes \(17\)](#).



Lazare au pied de la table du mauvais riche. A sa mort, son âme se retrouve aux cieux dans le sein d'Abraham.

Les représentations réalistes telles que celles-ci à Moissac (82) sont les premières (deuxième quart du XIIe) à initier ce que j'ai appelé le XIIe « tardif » avec la disparition programmée des sculptures aux symboles abstraits.

La MORT au XIIe

176



Moissac (82)

Les autres arcades du porche de Moissac représentent les premières scènes des évangiles, (quasi absentes dans le cloître) elles sont réalistes et seront abondamment décrites et considérées comme la quintessence de l'art roman.

Le génie inventif a fait place aux drapés, et les interprétations porteront sur les plis des vêtements, c'est-à-dire la forme plutôt que le fond.

La veillée funèbre du mauvais riche :

la femme à genoux pleure son époux, un démon emporte l'âme du défunt tandis que deux ou trois autres s'affairent à le torturer ou à l'empêcher de prévenir les vivants.

Les sculpteurs collent au texte de la parabole rapportée dans Luc XVI, 19-30.

Au XI^e
la MORT
« spirituelle »
est représentée
par le
NÉANT,
le RIEN !

177



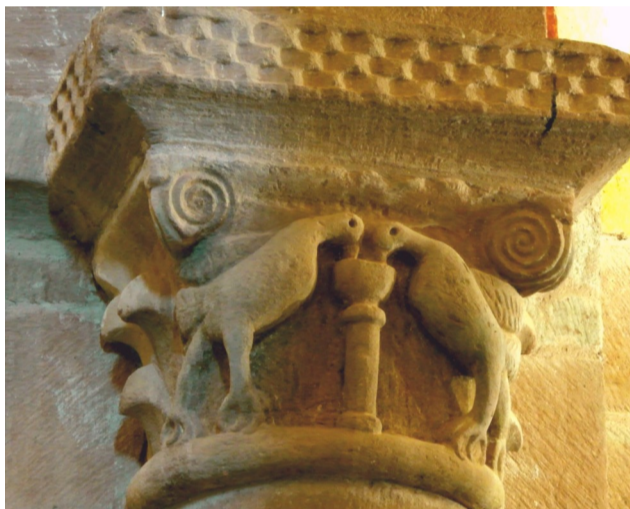
Le chapiteau CI-DESSUS est intentionnellement vide de sculptures dans la chapelle haute de [Bessuéjols \(12\)](#) : il représente le **néant** lié à la mort spirituelle. Remarquez le tailloir indiquant qu'il faut encore progresser !

Ce chapiteau fait face à celui montrant une invitation à la beauté spirituelle.



À Murato en Corse, les paons conseillent et ainsi orientent les actions (*mains*) de cette âme.

Les OISEAUX et VOLATILES sont les « conseillers » du ciel.



178

CI-DESSUS à Espalion (12), les volatiles s'abreuvent au calice, symbole de vie éternelle.

CI-CONTRE à Marignac (17), la réplique d'un chapiteau de Colombiers (17) (*Voir page 162*) montrant un personnage recevant la becquée, la nourriture spirituelle.



CI-CONTRE à La Rochette (16), le personnage à l'angle gauche refuse la spiritualité et maltraite le volatile. L'unité est menacée, puis le personnage se cramponne à un énorme volatile qui a l'air désemparé. Sa tête est encadrée de deux autres oiseaux; il a choisi à bras le corps la spiritualité pour retrouver son intégrité (*la boule entre les dents*).



OURS et SINGES



Vaux-sur-Mer (17), Photo de Michel Rochat.

Au prieuré de Vaux-sur-Mer, cette âme est menacée par un vice (*l'ours*). Tandis qu'elle tient en laisse ce vice pour le domestiquer, elle veut en finir et lui assène un coup de gourdin !

Remarquez dans l'angle, la pseudo fleur de lys qui oriente sur le vice en question.

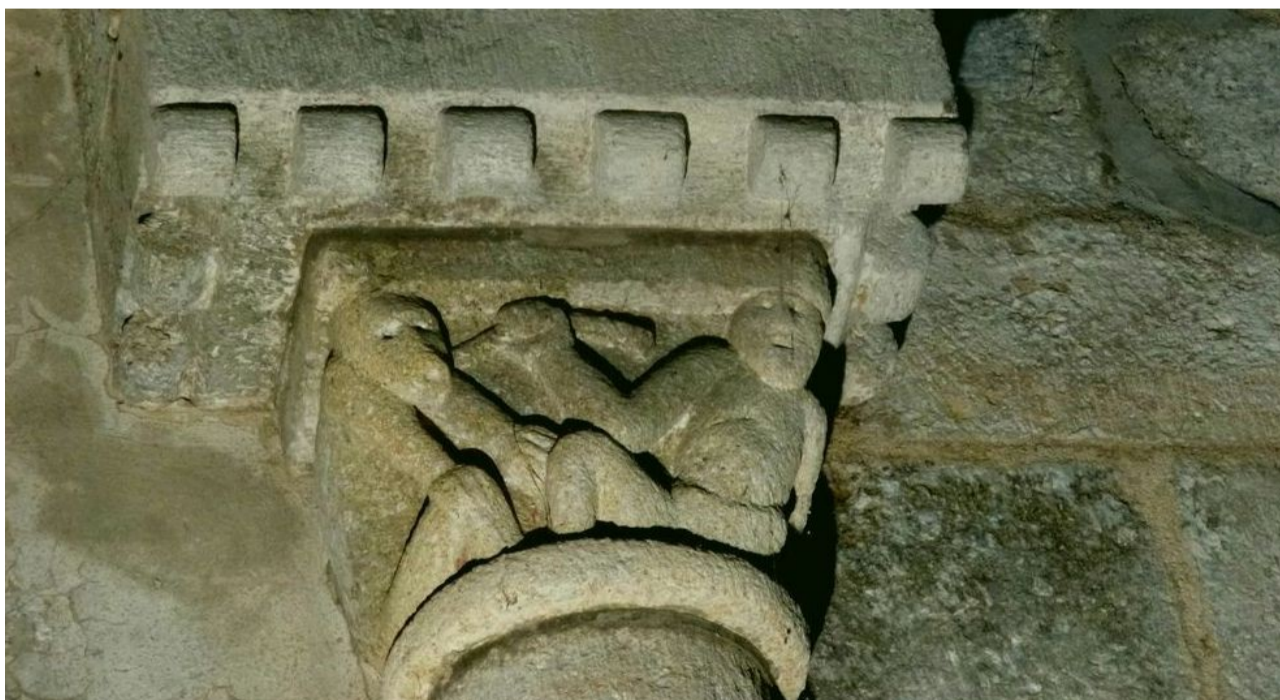
CI-CONTRE : les attributs du singe à Menet (15).

CI-DESSOUS, à Menet, un des fameux « **Singe cordé** », un motif récurrent dans le Massif-Central, qui représente une âme essayant de domestiquer ou de maîtriser son côté animal.

Remarquez les pavés carrés, sous le tailloir, lequel a été surdimensionné et aménagé à cet effet, à l'opposé du ciel.



179



L'abside de la Basilique de Conques (12).







Le SINGE

Le « singe cordé » de **Droiturier (03)** est une âme dédoublée en homme et en singe. Elle veut rompre avec le péché de chair, comme l'indiquent le serpent et les attributs du singe.

Elle va employer les grands moyens : la pince et le marteau !

Erreur ! la solution pour le sculpteur humoriste, c'est le livre au-dessus du feuillage !





Le démon simiesque et l'âme ne font qu'un à Duravel (46).

183

Extrait de la neuvième conférence avec l'abbé Isaac de Jean Cassien.

« Notre âme ressemble à une plume très légère, qui peut s'élever naturellement vers le ciel au moindre souffle, lorsqu'elle n'est pas appesantie par l'humidité ou par une autre cause extérieure; mais si l'eau la pénètre, elle perdra sa légèreté et ne pourra plus voler dans les airs; le poids de l'eau la retiendra en bas.

Il en est ainsi de notre âme : si elle n'est pas appesantie par les désirs des passions et par les soins de la terre, si elle n'est pas corrompue par la boue des plaisirs coupables, sa pureté lui permettra de s'élever naturellement au moindre souffle des saintes inspirations, et de quitter les choses.

.. basses et terrestres pour atteindre la région des choses invisibles et célestes.

Notre-Seigneur nous le dit lui-même : « Prenez garde, dit-il, que vos cœurs ne s'appesantissent dans la gourmandise, l'ivresse et les soins de ce monde. » (*Lm, XXI, 34.*)

Si nous voulons donc que notre prière monte au ciel et au delà du ciel, **ayons soin de purifier notre âme de tous les vices de la terre et de toutes les souillures des passions; elle retrouvera sa légèreté naturelle**, et la prière montera sans obstacle vers Dieu. »



Palmettes

À [Javarzay \(79\)](#), ce dessus de sarcophage illustre parfaitement le motif de la palmette.

Elles symbolisent la nouvelle vie espérée après la mort.

La Palme

184

est l'attribut du Martyr,
ou du « Paulmier » : le pèlerin vers la Terre Sainte.

Entre deux Saints à l'Église Saint-Germain-des-Prés à Paris (75).



PAGE SUIVANTE : [Crypte de Cruas \(07\)](#) une magnifique clé de voûte ornée de palmettes.



Les PAPES influents du XIe.

Quelques papes furent particulièrement influents : Sylvestre II, Benoît VIII, Grégoire VII et Urbain II.

Sylvestre II (999-1003) était un moine savant, né à Aurillac. Il séjourna à Cordoue où il s'initia aux mathématiques et à la cosmographie auprès de savants arabes. Abbé en Sardaigne il fut accusé de sorcellerie et se réfugia en Allemagne auprès d'Othon III. Sur "recommandations" de Othon IV il fut élu pape en 999. Il protégea l'étude des lettres à Rome, il imposa la "Paix et la Trêve de Dieu".

Benoît VIII (1012-1024) Né à Rome, rétabli pape par Henri II, roi de Germanie qu'il couronna en 1012, initiant l'usage du sceptre impérial avec la pomme d'or surmontée d'une croix enrichie de pierres. En 1016, il rassembla une armée et s'embarqua pour défendre ses terres de Toscane menacées par les grecs puis mandata les Normands pour finir le travail. Il appela Guido d' Arezzo à Rome à qui l'on doit la notation musicale moderne.

186

Nicolas II (1059-1061) Né chez les Allobroges, on lui doit l'élection du pape par les seuls cardinaux. Il prit des mesures, contre les "nicolaïtes" qui promouvaient le mariage des ecclésiastiques et contre la simonie. Il accorda des terres aux Normands au concile d' Amalfi : Robert Guiscard reçut la Calabre, la Pouilles, la Sicile et les chefs normands prêtèrent serment de fidélité au pape comme vassaux et feudataires de l'Église de Rome. Il fit recondamner Bérenger de Tour.

Alexandre II (1061-1073) Né à Milan il imposa le jeune Henri IV roi de Germanie sans le consentement de l'empereur. Il régla la célébration de la messe et confirma les décrets contre la simonie et la non abstinence des prêtres. Il accorda des indulgences plénières à ceux qui arracheraient des terres aux "barbares" en Sicile. Il initia la croisade de Barbastro en Espagne. Il loua les évêques de France qui s'opposaient au massacre des juifs. Il "aplanit" (*) le différend entre Guillaume , duc de Normandie et Harold, roi d' Angleterre.

Grégoire VII (1073- 1086) Savant, il fut ordonné prêtre pour être consacré pape. Il lutta contre la simonie et les nicolaïtes. Il fut en lutte contre l'empereur Henri qui remettait lui-même la crosse et l'anneau aux évêques. Il réunit un concile à Rome en 1074/75 menaçant d'excommunication ceux qui recevraient l'investiture par un laïc. L'empereur réagit en le faisant enlever et emprisonner. Libéré par le peuple, le pape excommunia Henri en 1076. En 1077 l'empereur traversa les Alpes en hiver et se jeta au pied du pape à Canossa, en Toscane. Grégoire VII pardonna mais en 1080 l'empereur fit élire un antipape à Brescia initiant ainsi un schisme qui ne fut résolu qu'en 1120 par Calixte II. Grégoire mourra en exil. On retient son nom pour nommer la réforme de l'Église.

Urbain II (1088-1099) Né à Lagery en Bourgogne. Disciple de St Bruno fondateur des Chartreux, ami de Grégoire VII, il lutta contre les adeptes de Bérenger. Au concile de Clermont en 1095, il excommunia Philippe, roi de France, qui avait épousé Bertrade de Monfort du vivant de Berthe sa femme. Il décréta la "première" croisade accordant une indulgence plénière à tous ceux qui se croiseraient. À Limoges, en 1096 il déposa l'évêque. À Tours, il initia la remise solennelle de la " rose d'or " à Foulques, comte d' Anjou. Durant son périple en 1095/96, il consacra un nombre considérable d'édifices remarquables.

(*) Terme que certains interprètent ainsi : « Il appuya Guillaume le Conquérant dans la conquête normande de l'Angleterre, politiquement et en lui fournissant un étendard consacré ainsi que des reliques sacrées. »

Source : Histoire des papes de Ch. Burgaux

La PASSIVITÉ

Évoquée très souvent sur les modillons, la passivité est représentée sur les chapiteaux par une occupation très... « terre à terre ».

Jean Cassien dénonçait la passivité.



CI-DESSUS à **Mailhat (63)**, ce personnage à visage simiesque va-t-il accepter les épreuves que le Malin crache au-dessus de lui ?

Il tient ses jambes, montrant qu'il veut contrôler sa marche vers le ciel, mais ses pieds s'opposent, indiquant son immobilité. S'il n'essaie pas de surmonter les épreuves que Dieu lui soumet, il ne progressera pas. Le personnage sculpté, qui sur la droite le représente, semble s'être ressaisi.

187

CI-CONTRE : parmi des feuilles lancéolées, dans une position qui n'est pas des plus spirituelles, ce moine du Mont Saint-Michel est appelé à changer d'attitude. **Crypte de l'Aquilon au Mont Saint-Michel (50)**.

À **Arnac Pompadour (19)**, entre le carnassier croquant les feuilles orientées vers le ciel (*ses vices détruisant la vie*) et un visage se protégeant la tête (*son esprit*) le personnage reste passif.

Lui aussi a l'illusion de contrôler sa marche vers le ciel, mais ses pieds et le tailloir indiquent le contraire.





Probablement un pèlerin à Huriel (03).

PÈLERINAGES

« Dès son jeune âge, Guillaume V le grand (*comte de Poitiers et duc d'Aquitaine de 993 à 1030*) avait pris l'habitude de se rendre chaque année à Rome au tombeau des apôtres, et les années où il n'allait pas à Rome, il faisait en compensation un voyage de dévotion à Saint-Jacques de Galice »

Chronique, III,41; d' Adémar de Chabannes.

Les pèlerinages, en tant que pénitences pour des fautes graves, sont l'occasion de se refaire une âme vierge !

188

Voici la description du parvis de la ville de Saint-Jacques de Compostelle, par l'auteur du « Codex Calixtinus », dont un des livres est le fameux "*guide du pèlerin*"; en voici un extrait, l'action se passe au XIIe siècle:

« Après la fontaine se trouve comme nous l'avons dit le parvis, son pavement est de pierre, c'est là qu'on vend aux pèlerins des petites coquilles de poissons qui sont les insignes de Saint-Jacques, on y vend aussi des outres de vin, des souliers, des besaces en peau de cerf, des bourses, des courroies, des ceintures et toutes sortes d'herbes médicinales et d'autres drogues et bien d'autres choses encore. On rencontre aussi sur le chemin de France, des changeurs, des aubergistes et divers marchands.

Les dimensions du parvis sont, en longueur et en largeur, d'un jet de pierre.

Après ce parvis, on trouve le portail septentrional de la basilique Saint-Jacques, appelé porte de France; il a deux entrées qui sont l'une et l'autre ornées de belles sculptures. Chaque entrée compte à l'extérieur six colonnes, les unes de marbre, les autres de pierre, trois à droite et »

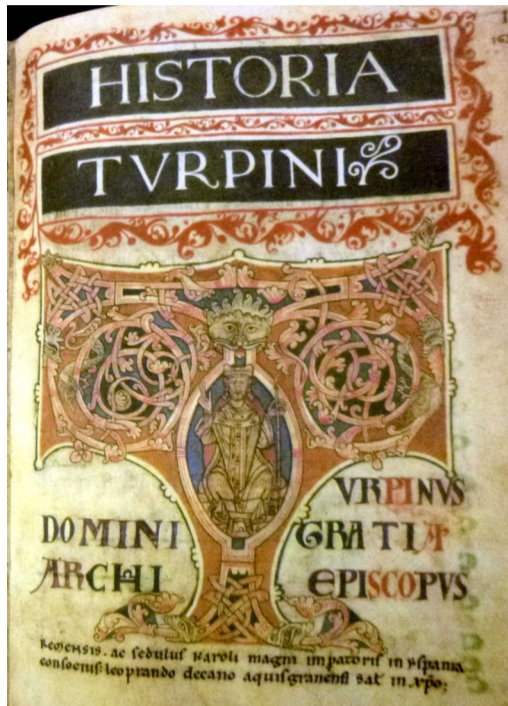
Traduction de Bernard Gicquel.

Du même ouvrage :

« Les pèlerins, pauvres ou riches qui reviennent de Saint-Jacques ou qui y vont, doivent être reçus avec charité et égards par tous, car quiconque les aura reçus et hébergés avec empressement, aura pour hôte non seulement saint Jacques, mais Nôtre-Seigneur lui-même ainsi qu'il l'a dit dans son Évangile : « Qui vous reçoit me reçoit » (*Mat. X,40*). Nombreux sont ceux qui jadis encoururent la colère de Dieu, parce qu'ils n'avaient pas voulu recevoir les pèlerins de Saint-Jacques et les indigents.

A Nantua, qui est une ville située entre Genève et Lyon, un tisserand avait refusé du pain à un pèlerin de Saint-Jacques qui lui en demandait ; il vit tout à coup sa toile tomber par terre, déchirée par le milieu. A Villeneuve, un pauvre pèlerin de Saint-Jacques s'adresse à une femme qui gardait du pain sous des cendres chaudes, lui demandant l'aumône pour l'amour de Dieu et du bienheureux Jacques; elle lui répond qu'elle n'a pas de pain, à quoi le pèlerin répartit : « Plût au ciel que ton pain se change en pierre ! » Et le pèlerin s'étant éloigné de cette maison se trouvait déjà à une grande distance, quand cette méchante femme s'approchant des cendres pour y prendre son pain, ne trouve à la place qu'une pierre ronde. Le cœur contrit, elle se met aussitôt à la recherche du pèlerin, mais ne peut le trouver. »

Traduction de Bernard Gicquel.



CI-DESSUS le « codex calixtinus », manuscrit visible à [Silos \(Espagne\)](#), datant de 1140 environ. Un des livres le constituant est connu sous le nom de « *guide du pèlerin* » : il commence ainsi :

« Il y a quatre routes qui, menant à Saint-Jacques, se réunissent en une seule à Puente la Reina, en territoire espagnol ; l'une passe par Saint-Gilles du Gard, Montpellier, Toulouse et le Somport ; une autre par Notre-Dame du Puy, Sainte-Foy de Conques et Saint-Pierre de Moissac ; une autre traverse Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, Saint-Léonard en Limousin et la ville de Périgueux ; une autre encore passe par Saint-Martin de Tours, Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Jean d'Angély, Saint-Eutrope de Saintes et la ville de Bordeaux. La route qui passe par Sainte-Foy, celle qui traverse Saint-Léonard et celle qui passe par Saint-Martin se réunissent à Ostabat et après avoir franchi le col de Cize, elles rejoignent à Puente la Reina celle qui traverse le Somport ; de là un seul chemin conduit à Saint-Jacques. » *Traduction de Bernard Gicquel.*

CI-CONTRE, le pèlerin représenté comme le Christ, à Santo Domingo de [Silos en Espagne](#). Haut-relief d'un pilier du cloître, première moitié du XIIIe siècle. (*Le texte page précédente explicite le thème de la sculpture.*)



Les livres pénitentiels sont légion depuis le VIIe siècle. Ils codifient les pénitences pour chaque type de péché très précisément. La pénitence est généralement une période de jeûne et d'abstinence durant un nombre de jours précis.

C'est la pénitence tarifée.

Le pêcheur peut recourir à la pénitence tarifée autant de fois qu'il le veut, qu'il soit clerc ou laïc. Pour les serfs la pénitence est généralement réduite de moitié. L'absolution n'est donnée qu'après exécution de la pénitence.

Un pêcheur peut accumuler ainsi un nombre impressionnant de jours de jeûnes, lesquels peuvent bien sûr être transformés, selon une table d'équivalence, en amende payante au bénéfice de l'Église ou de l'évêque qui a confessé. On comprend mieux ainsi pourquoi la notion de regrets semble exclue, puisque la pénitence est une rente !

190

Cette absence de spiritualité explique probablement la prolifération des représentations de la « conversion intérieure » sur les sculptures, qui sont inspirées par la réforme Grégorienne.

Pénitentiel de Burchard : VIII

« 83 — As-tu l'habitude de manger et boire plus que nécessaire ? Si oui : 10 jours de jeûne.

84 — As-tu bu jusqu'à vomir ? Si oui : 15 jours de jeûne

85— T'es-tu enivré par sorte de bravade, pour montrer que tu pouvais battre tes convives ? Si oui : 30 jours de jeûne.

86 — As-tu, pour avoir trop bu, vomi le Corps et le Sang du Seigneur ? Si oui : 40 jours de jeûne

87— Si tu as enivré autrui par méchanceté : 20 jours mais 10 si c'est par amitié. »

La PÉNITENCE

À une faute grave connue de tous correspond une pénitence publique selon la tradition locale. Ainsi en 1008, Foulques III Nera entreprend son deuxième pèlerinage à Jérusalem pour se faire pardonner le meurtre du comte palatin et sénéchal Hugues de Beauvais, qu'il a fait assassiner par 12 sicaires lors d'une partie de chasse avec le roi Robert.

Une fois accomplie la pénitence, le pêcheur est blanchi de sa faute et le compteur repart à zéro !

Un autre système permet d'accumuler des pardons ou effacement de dette en jours de jeûne : ce sont les indulgences.

En 1063, le Pape accorde une indulgence plénière à ceux qui arracheront un lambeau de terre aux sarrasins en Sicile.

Plus tard, **Bernard de Clairvaux** fera de même : « Es-tu marchand, lancé dans l'activité de ce monde ? Vois le gros marché que je t'offre et ne le laisse pas échapper ! **Prends la croix** et tu obtiendras d'un coup une **indulgence** pour tout ce que tu confesses avec regret du fond du cœur. »

Il s'agit là d'indulgences plénières, d'autres sont accordées lors de petits pèlerinages ou de dons pour la construction d'un édifice... ou plus simplement en venant faire des prières à certaines dates.

En 1093, Urbain II accorde aux fidèles qui visitent l'abbaye de Notre-Dame de Banza à certaines grandes fêtes déterminées, une indulgence plénière pour tous les péchés qu'ils confessent, ou au moins dont ils ont la contrition. En dehors des jours ainsi fixés, la visite vaut quatre ans et quatre quarantaines de vraie indulgence.

En 1110, le pape, lors de la dédicace de S. Matteo in Merulana, octroie la rémission de leurs péchés à ceux qui visitent l'église ce jour-là, à l'octave de la Pentecôte et à la Saint-Matthieu.

On commence à généraliser au XIIe siècle de telles indulgences, coutume qui a perduré jusqu'à nos jours, et dont on trouve encore les panneaux dans certains édifices, pour l'usage de l'eau bénite ou la récitation de prières.

Il est évident que la pénitence n'est pas un sacrement, il ne le devint qu'en 1215 au concile de Latran qui instaura la confession annuelle, ce qui se traduira par « faire ses Pâques ». Confession, pénitence et absolution, suivie de la communion à l'office deviennent alors un rituel. Cette obligation de « faire ses Pâques » fut décrétée afin de démasquer les « hérétiques » qui, bien sûr, n'y allaient pas ! Si au VIIe siècle, la pénitence n'est qu'une punition réparatrice du "péché" commis, il n'est pas demandé de prendre

conscience de l'acte commis par rapport à Dieu, ni de s'engager à ne plus recommencer. En effet, une fois sa pénitence accomplie, le pécheur est lavé et son âme redevient vierge de la faute. Pas de repentance demandée, pas de spiritualité, c'est un code juridique qui traite le « coupable » à la manière de notre justice actuelle, pour dissuader plutôt que pour convertir. Au XIe, ces pénitentiels sont encore en usage et au XIIe la hiérarchie essaie de joindre le regret et la contrition à l'administration des indulgences et confessions. Les nombreuses représentations d'acrobates, pour inciter à la conversion intérieure, en sont les témoignages.

Extrait du "Pénitentiel de Bède" du VIIe siècle (Ch. III, du meurtre :)

- « 1— L'assassin d'un moine, ou d'un clerc, quittera le service des armes et entrera au service de Dieu, ou bien fera 7 ans de pénitence.
- 2— Qui tue par haine ou par cupidité une personne laïque : 4 ans de pénitence.
- 3— Qui tue pour venger son frère : un an de jeûne et pendant les 2 années suivantes 2 fois un Carême, et les jours de jeûne obligatoires.
- 4— Qui tue dans un mouvement de colère ou au cours d'une altercation : 4 ans de jeûne.
- 5— Qui tue accidentellement : un an de jeûne.
- 6— Le soldat qui tue au cours d'une guerre : 40 jours de jeûne.
- 7— Le serf qui tue sur ordre de son maître : 40 jours de jeûne.
- 8— L'homme libre qui tue sur l'ordre de son supérieur fera un an de jeûne et durant 2 années, il observera le Carême et les jours officiels de jeûne.
- 9— Celui qui, dans une dispute, a blessé autrui ou l'a rendu infirme par les coups qu'il lui a portés, paiera le médecin et la compensation légale prévue pour son acte ; il travaillera pour sa victime jusqu'à la guérison et jeûnera ensuite pendant 6 mois. S'il ne peut pas payer, il fera un an de jeûne.
- 10— Le laïc qui a l'intention de blesser autrui mais non l'intention de le tuer, fera 3 semaines de jeûne ; s'il s'agit d'un clerc qui a cette intention, il fera 6 mois de jeûne.
- 11— Si, effectivement, le laïc en question a blessé autrui : 40 jours de jeûne. Un clerc, dans les mêmes conditions, fera un an de jeûne complet et paiera la compensation légale prévue pour la blessure.
- 12— La mère qui tue l'enfant qu'elle porte dans son sein, avant le quarantième jour qui suit la conception, jeûnera pendant un an. Si elle tue l'enfant après le quarantième jour qui suit la conception, elle jeûnera 3 ans. Mais il y a une grande différence entre la femme pauvre qui a tué son enfant parce qu'elle ne pouvait pas le nourrir et la dévergondée qui tue pour cacher son crime. »

Source : "Le pécheur et la pénitence au moyen-âge" Textes choisis et présentés par Cyrille VOGEL. Ed. du Cerf



La PESÉE des ÂMES ou des ACTIONS

C'est en effet évident pour les croyants des trois religions du Livre : ils seront jugés selon leurs actes.

Est-ce cela que montre le sculpteur ?

Je préfère dire que le sculpteur l'évoque pour provoquer une « réflexion », sur l'état de l'âme, pour orienter ses actions non vers le bien-être immédiat, mais sur le bien-être futur : la préoccupation de tous à l'époque. Pour faire entrer la « conversion » dans les mœurs !

L'esprit malin est actif tandis que l'âme reste plutôt passive dans son panier. Alors, que proposent les sculpteurs ? L'espérance que tout n'est pas joué, qu'il faut changer de vie et être actif pour se convertir maintenant ? Ou bien que l'âme du défunt a encore une chance, avec les prières et les messes ?

CI-DESSUS, à **Vezelay (89)**, s'agit-il du jugement immédiat ? Cette âme est convoitée par des forces antagonistes, la scène évoque un **combat** plutôt qu'une pesée. Des deux forces en présence, une seule emportera le trophée, car il n'y a qu'une tête et ce n'est pas un hasard, si côté du démon c'est une pierre ! Est-ce l'évocation du combat de Saint-Michel comme modèle ? Est-ce un combat posthume ?

192 *Le sculpteur représente un être maléfique, qui essaie de fausser en sa faveur la pesée, cependant aucun texte connu ne relate cette action que l'Église a interprété comme posthume !*

Le sculpteur montre un ange juge; or cette délégation ne figure pas, ni dans les Évangiles, ni dans l'Ancien Testament, ni dans le Coran !

Saujon (17), l'âme est conduite, par l'ange qui pèse en présence d'un autre ange et d'un démon tricheur.





Sous un tailloir en splendide rinceaux, au pilier N-E du transept de l'église haute **Saint-Eutrope de Saintes (17)**, une âme est guidée par un ange vers la pesée.

Choix de vie ?

Jugement immédiat de l'âme?

Un personnage fausse la pesée avec un bâton et lève la main droite en signe d'innocence. On imagine le démon tricheur, auquel les sculpteurs nous ont habitué.



Mais, c'est un couple !

Est-ce le couple Adam et Ève qui plombe la pesée?

L'homme annonce son innocence !
Que cache cette misogynie ?

Est-ce un couple considéré comme ne faisant qu'un ?

193

Est-ce plutôt le côté céleste (*ange*) d'une part et le côté terrestre (*Adam et Ève*) d'autre part qui est en balance et qui est proposé à notre réflexion ?

J'opte pour cette dernière hypothèse (Voir page 324 un autre cas avec un couple.)





À Colombiers (17), sous un tailloir incitant à un choix, un personnage à gauche est à genou et se comporte en support de l'Église au propre et au figuré, (*un atlante*): c'est très probablement son âme ou ses actions qui sont l'objet de la pesée.

Or c'est lui-même qui tient la balance, et il est doté d'ailes (*on le reconnaît à sa coiffure différente de celle des deux acolytes qui l'entourent.*) Le personnage qui fausse la pesée avec son bâton n'a rien d'un démon, il a le même visage que celui qui pèse, seule sa coiffure torsadée l'en distingue. Sous son bras droit un démon veille.

194

L'acolyte de derrière a un visage démoniaque. Il est écarté violemment par la main gauche de celui qui effectue la pesée. (*Le sculpteur a inversé les rôles, ce n'est pas un démon tricheur qui fausse la pesée !*)

Il me semble évident que cette scène représente un personnage qui s'envisage déjà aux cieux avec ses ailes, car il a su écarter les forces maléfiques et a ainsi réussi à faire pencher la balance du côté de l'atlante qu'il voudrait être.

Rien à voir avec la pesée de l'âme immédiate !



D'ailleurs le tailloir, en alternance de feuilles différentes, indique un **choix à faire**.

(*La coiffure des deux acolytes est pour moi l'attribut de ceux qui sont dans le virtuel.*)

Le message des pesées me semble celui-ci :

Le sculpteur propose une introspection, il invite à réfléchir sur nos orientations de vie et comment nous envisageons nos relations avec Dieu, le bien, le mal, nos vices, l'avenir.

Cette démarche est commune aux trois religions du Livre, « Roch Hachana » pour les juifs, « Raas Assana » pour les musulmans. Célébrations qui se passent et ce n'est pas un hasard, en septembre... sous le signe de la balance !



À Lanobre (15) ce sont encore deux tendances de l'âme qui sont sculptées. Le personnage tricheur (?) est dominé par un animal difficilement identifiable, il n'a pas d'apparence diabolique, probablement l'un des choix ?

Sous une fleur de lys, deux petits personnages, semblent supplier l'ange, l'autre choix ?



À Corme-Royal (17), un esprit malin s'approprié un plateau de la balance que l'ange tient !

J'ose croire que les sculpteurs au XIe présentent cette pesée aux fins d'inciter les fidèles à se regarder intérieurement et corriger leurs mœurs.

Le sort de l'âme est la raison de vivre. Elle a inspiré ces représentations populaires sans rapport avec des textes. L'Église au XIe siècle trouve ses sources plus volontiers dans l'ancien Testament, peut-être faute de textes suffisamment diffusés, peut-être pour rassembler juifs, chrétiens et pourquoi pas musulmans, en séduisant et en s'accrochant aux croyances diverses.

On croit que les âmes saintes vont directement au paradis et les autres dans une sorte de Shéol.

Or depuis des siècles et au cours du XIIe, une croyance populaire est amalgamée à la pesée, peut-être grâce au démon tricheur. C'est la croyance primitive, héritée du judaïsme, que les prières pour les âmes des défunts aident celles-ci à les purifier. L'Église du XIe, en ne condamnant pas mais en favorisant le culte des Saints, a laissé s'installer non seulement l'intercession pour les vivants, mais aussi pour les morts, surtout pour ceux qui n'ont pu rejoindre immédiatement le sein d'Abraham comme le font les Saints.

L'Église a entériné ainsi le souhait populaire que le sort de l'âme peut encore évoluer vers un sort plus favorable grâce aux prières, dons et messes qui aideront à la purifier.

L'Église en a fait un commerce, en proposant des messes pour les morts et en instituant la fête des morts le 2 novembre au milieu du XIe siècle.

A propos du PURGATOIRE

L'Église face à ces représentations de pesée, les présente aujourd'hui comme étant le jugement immédiat après la mort. Elle profite de la présence du démon tricheur pour affirmer que le sort de l'âme n'est pas définitivement fixé et que les prières et messes pour les défunts peuvent encore influencer le sort de l'âme immortelle, ce que chacun souhaite d'ailleurs !

Cette croyance déjà entérinée par l'invention de la fête des morts, vers 1050, afin que tous prient et célèbrent des messes pour les défunts le même jour.

Mais où sont donc ces âmes, qui attendent ?

Le purgatoire n'a pas encore été inventé, cependant il est dans l'air et fait son chemin vers la fin du XIIe siècle :

Marie de France (1160-†1210) traduit un texte du moine cistercien Henry de Saltrey, composé entre 1184 et 1190, dans lequel un chevalier traverse « l'espurgatoire », d'où il aperçoit le paradis et l'enfer. Ce texte sera diffusé largement.

Le dogme du purgatoire, lieux où sont rassemblées les âmes de ceux qui ne sont pas morts en Sainteté et attendent le jugement dernier, sera défini au concile de Lyon de 1274 et il arrangea bien les finances de l'Église.

Les catholiques romains, les orthodoxes et les musulmans prient pour l'intercession en faveur des âmes. Les protestants ont refusé ce dogme.

Les tympan dès le milieu du XIIe siècle présentent le jugement dernier avec le paradis et l'enfer, comme celui de Conques qui fut un des premiers. (Voir page 259)



L'épine dans le PIED

CÔTÉ GAUCHE du chapiteau, il soulève sa bure de moine pour montrer où est son problème. Puis il décide de contrôler ses actions (*les mains sont le symbole des actions*), mais c'est la main gauche qui maîtrise et ce n'est pas la bonne ! Alors le péché s'installe et sa **marche vers le ciel** est compromise, d'où l'épine dans le pied, un handicap !

Le chapiteau dit du « tireur d'épine » de l'église réformée de **Grandson en Suisse**.

Dans la partie centrale du chapiteau, il veut faire l'acrobate : celui qui **marche vers le ciel**.

Son vice qui handicape cette marche, c'est l'épine, alors, il la retire, car celle-ci le fait boiter.

196

Sa marche sera plus aisée !

De sa main droite sur la jambe douloureuse, il adoube son action en tirant la langue en signe de victoire.



« 29 — Que si ton œil droit te fait tomber, *dans le péché*, arrache-le, et jette-le loin de toi; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périclite, que si tout ton corps était jeté dans la géhenne.

30 — Et si ta main droite te fait tomber *dans le péché*, coupe-la, et jette-la loin de toi; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périclite, que si tout ton corps était jeté dans la géhenne. »

(*Mat. V, 29-30*)

CÔTÉ DROIT : Son vit (*son vice*) a été sacrifié ! Il hurle de douleur !





CI-DESSUS à Cluny, au musée (71)

197

CI-DESSOUS à Melle (79), église Saint-Pierre. *(Remarquez la composition florale à gauche avec sa fleur de lys).*





CI-DESSUS à **Moissac (82)**, le martyr de Saint-Pierre.



Curieusement cette crucifixion de Pierre ne figure pas dans les Évangiles, mais est inspirée d'un récit apocryphe : les « Actes de Pierre ». La crucifixion de Jésus, très documentée dans les Évangiles n'est pas sculptée durant les XIe et XIIIe siècles !

Saint PIERRE

CI-DESSOUS : La même scène à **Conques (12)**.



Les PILIERS

soutiennent l'église au propre et
l'Église au figuré !



CI-DESSUS à **St-André-de-Bagé (01)**, le pilier domine et écrase un démon menaçant !

Ainsi qu'à **Duravel (46)** avec la corde (*la communauté*) entourant le pilier. (*)



Beaulieu-sur-Dordogne (19) : des pommes de pin symboles de fécondité sublimée (*sans tiges et sans liens*) et autour d'un autre pilier la communauté (*la corde*).



(*) La corde symbolisant la communauté qui entoure son chef, (*abbés, prieurs, chanoines et évêques*) est un motif très courant à la base des piliers. (*Voir corde*)



199



Saint-Hilaire la Croix (63): un pilier sous l'emprise du Malin.



Les POISSONS

représentent **les chrétiens** quand ce n'est pas le signe du zodiaque, représenté par deux poissons reliés entre eux.

CI-CONTRE à **Saujon (17)**, deux personnages : l'un porte une pioche et l'autre un énorme poisson. Est-ce le symbole de la tâche du chrétien qui doit travailler son âme comme il travaille la terre et l'océan ?

(Celui qui tient le poisson comme un fardeau porte une ceinture de force).

Est-ce le sort de l'homme depuis la chute d'Adam et Ève ?

« Tu mangeras le pain à la sueur de ton front... » (Gen. III, 19)

CI-DESSOUS à **Lagraulière (19)**.



Est-ce le fardeau des péchés ?

« Car mes iniquités ont surpassé ma tête, et sont comme un pesant fardeau; elles sont plus pesantes que je ne puis porter »

(Psaume XXXVIII, 5)

200

CI-DESSOUS, un poisson (*anguille ?*) dans la main de cette sirène (*plutôt masculine, avec une deuxième queue imbriquée ?*) visible à **Vezelay (89)**. Les **sirènes** protègent les poissons sur les chapiteaux à Saint-Germain des Prés, à Marignac et d'autres lieux.





201

La POMME

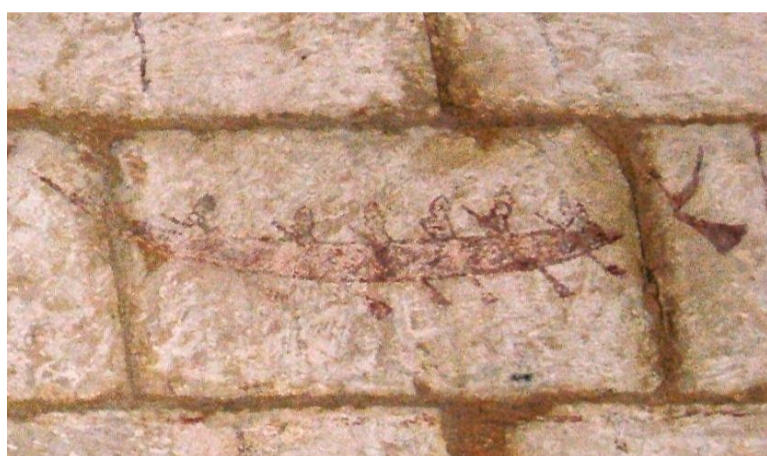
À CIVAUX (86) : Quelques symboles associés à la pomme : les Serpents , les « X » formés avec les queues des serpents, les dents de scie sur l'astragale (et reprises en peinture sur le tailloir), la pseudo fleur de lys (l'attribut masculin), les feuillages orientés vers la terre avec des tiges en « X », et bien sûr, les trois pommes associées à la chute d'Adam et Ève (qui auraient commis le péché de chair, selon la croyance populaire).

Rien que des symboles annonciateurs de la mort spirituelle !



PONTS et ROUTES

CI-DESSUS, une passe, (*pont à dalles*).



Au Xe et XIe, on se déplace surtout par voie d'eau. Elles sont plus rapides et plus sûres que les voies terrestres, les Vikings en ont profité largement avec des embarcations rapides, telle cette pirogue représentée à [Biron \(17\)](#).

Au XIIe siècle le commerce s'intensifie, les villes se développent et des routes sont ouvertes pour les chariots, des ponts se construisent dans les villes et l'on redoute moins les passeurs indéli-cats.

202



Le PONT Saint-Bénézet d'AVIGNON :

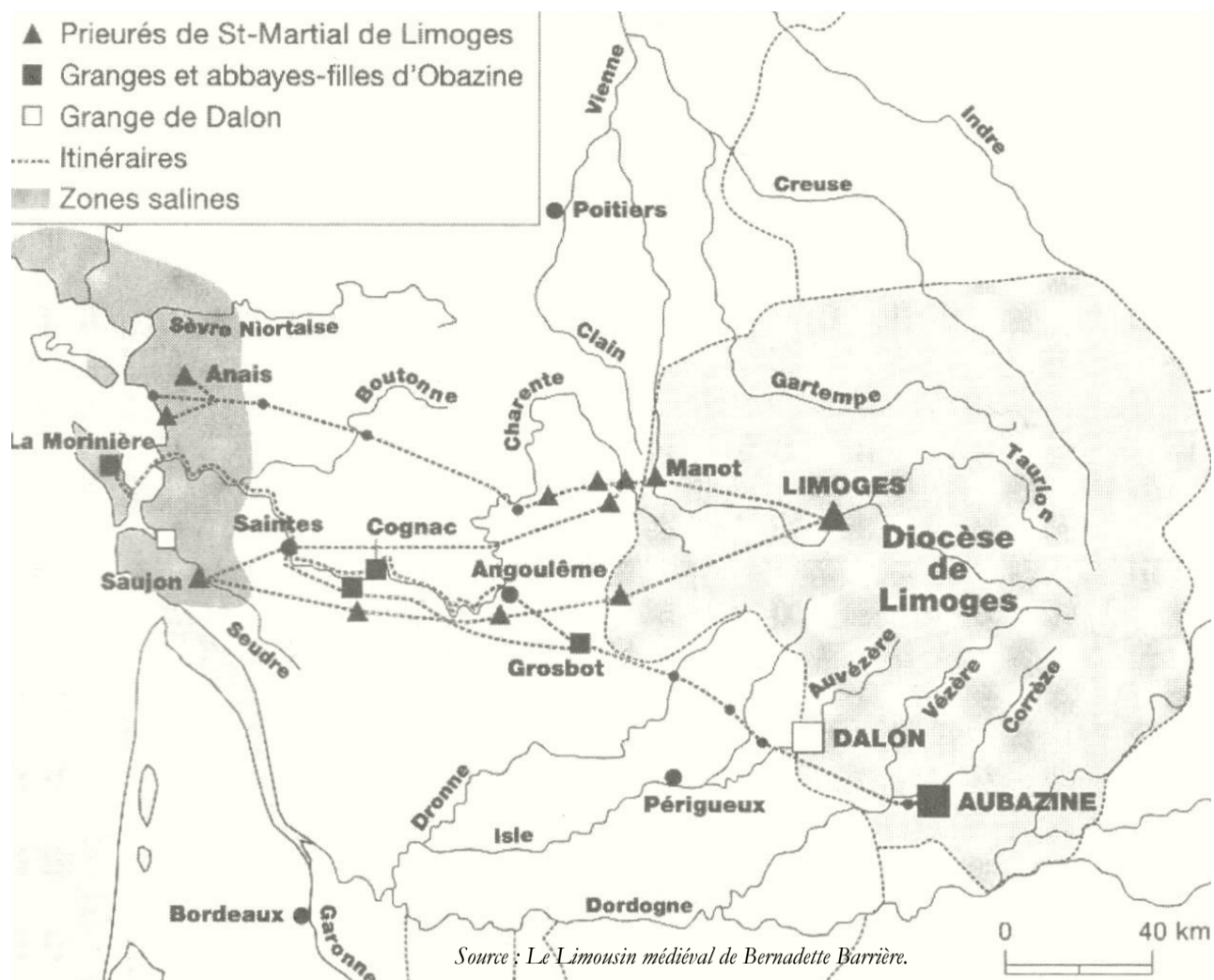
Edifié entre 1177 et 1186, le pont comptait 22 arches et mesurait 900 mètres : les piles d'un ancien pont romain auraient servi d'assises à celles du nouvel ouvrage dont le tablier était de bois. Les chapelles romanes superposées de Saint-Nicolas et de Saint Bénézet furent bâties sur la troisième pile.

On se déplace à cheval : Guy III de Lastours (†1073) a effectué, sans s'arrêter, à cheval, le trajet de Poitiers au sud de Limoges avec quelques chevaliers, il est arrivé aux aurores après avoir parcouru une distance d'environ 150 km à vol d'oiseau, changeant cependant de monture : « Ayant eu connaissance du danger menaçant mon seigneur charnel duquel je tiens un très grand fief, j'ai volé aussitôt à son secours ; traversant ma terre au galop, je ne me suis point mis à table pour manger ni au lit pour dormir, jusqu'à ce qu'enfin je sois revenu chez mes amis. »

Le transport en chariot vers 1030-1040 :

« On raconte qu'au temps de l'abbé Odolric, un certain Simplicius aurait ramené depuis la ville de Narbonne la pierre destinée au maître-autel de Saint Martial, une pierre de marbre précieux, d'un blanc éclatant. Cette pierre ne pouvait emprunter un autre itinéraire que celui de Capdenac ; on le fit savoir aux chevaliers du lieu, et leur prince, une fois averti, non seulement détruisit, pour élargir le passage, les murs de l'enceinte, mais prêta des bœufs pour tirer le chariot à travers le pays. Alors que l'on s'engageait dans une vallée si difficile d'accès que les nombreuses paires de bœufs ajoutées en renfort ne parvenaient pas à faire avancer le véhicule. »

Sources : Adhémar de Chabannes dans « *Le Limousin médiéval* » de Bernadette Barrière.



203

Les routes du sel entre Limousin et Saintonge

Le sel, indispensable à la conservation des poissons, choux, beurres, fromages et viandes, fait depuis le néolithique l'objet d'un commerce de première nécessité. Toutes les abbayes ont établi des filiales (*prieurés*) près des centres de production, pour échapper aux taxes.

Quant aux cisterciens, grâce aux convers, ils produisent plus que leurs besoins, ils construisent alors des « granges » sortes d'entrepôts et relais, le long des routes.

CI-DESSUS, l'exemple de deux abbayes limousines avec les traces de relations qu'elles entretenaient.

CI-DESSOUS une saline de l'île de Ré en 2018.





PORCHE PORTAIL

La porte qui mène au salut.



« Je suis la porte, si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé. » (*Jean X, 9*)

Joannas (07), possède un porche qui débordé du mur. (*Influence arabe ?*)

CI-DESSOUS : **Bredon (15)**

204

Nombreux sont ceux qui montent une inscription en latin comme celle-ci à **Saint-Pierre-de-l'Isle (17)**.

« HAEC EST DOMUS DEI ET PORTA COELI »

« Voici la maison de Dieu et la porte du Ciel »



« 16— Et quand Jacob fut réveillé de son sommeil, il dit : Certainement l'Éternel est en ce lieu-ci, et je n'en savais rien !

17— Et il eut peur, et dit « Que ce lieu est vénérable ! C'est ici la maison de Dieu, et c'est ici la porte des cieux »

(*Gen. XXVIII*)





La façade de l'église de Biron (17), typiquement Saintongaise.

Remarquez tous ces demi-cercles qui en se rétrécissant incitent à l'intériorisation, à se retrouver soi-même face au divin.

Le début de la PROTECTION SOCIALE.

Au XIIe apparaissent les premiers codes régissant le commerce qui est essentiellement maritime.

Ces codes définissent surtout les cas probables d'infortunes et tentent de définir les responsabilités en cas de pertes de matériels et de marchandises.

La tradition veut que vers 1154, Aliénor ait fait rédiger un code maritime appelé « Rôles d'Oléron » relatant et affinant les responsabilités entre marchands, affréteurs, armateurs, capitaines, pilotes et marins.

Les vingt cinq premiers articles de ce code, encore en vigueur outre-manche dans le « Black Book of Admiralty », sont antérieurs au roi Jean-sans-Terre (1167-†1216).

206

Mariniers se louent à leurs maîtres, et il y a aucuns d'eux qui s'en issent hors de la nef sans congé et s'enivrent et font contekes et aucuns d'eux sont navrés. Le maître n'est pas tenu à les faire guérir ni à les pourvoir de rien, ainsi les peut bien mettre hors et choisir un autre lieu de lui. Et s'il coûte plus que celui, le marinier le doit payer, si le maître trouve rien du sien. Mais si le maître l'envoie en aucun service de la nef par son commandement, et s'il se blessât ou navrât, il doit être guéri ou sauvé sur les coûtages de la nef. Et c'est le jugement en ce cas.

Il advient que maladie prend à un compagnon ou à deux ou à trois, en faisant leur service de la nef. Il ne peut pas tant est malade, être en la nef. Le maître doit ordonner un valet pour le garder et louer une femme... viandes plus délicieuses, le maître n'est pas tenu à lui guérir, si ce n'est à ses dépens du marinier. La nef ne doit pas demeurer pour lui, ainsi s'en doit aller. Et s'il guérit, il doit avoir son loyer tout au long. Et s'il meurt, sa femme ou ses privés le doivent avoir pour lui. Et c'est le jugement en ce cas.

Les articles 6 et 7 des Rôles d'Oléron concernent la protection sociale des marins et de leurs familles. Ils sont reproduits ici en fac-similé de la plus ancienne version datant du XIIIe siècle.

Ce code édicte également les premières règles de sécurité, précurseurs des C.H.S.C.T. (*)

Par exemple : avant d'embarquer, les cordages doivent être vérifiés et dans les ports il devient obligatoire de matérialiser l'ancre et sa chaîne avec des bouées.

(*) Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail.

« Le matelot quittant sans autorisation le navire, et qui se blesse suite à un abus de boissons ou querelles, ne sera pas indemnisé. Il peut être débarqué sans secours et remplacé.

Mais si le maître lui commande une action pendant le service, et s'il se blesse, il doit être guéri ou sauvé aux frais du navire. »

On trouve ici la notion d'accident du travail entièrement couvert.

et la notion d'arrêt maladie couvert également :

« Si un matelot tombe malade, ou plusieurs, durant le service, il sera gardé par un valet ou une garde malade, qui le nourrira comme sur le navire lorsqu'il était en bonne santé, mais sans plus, les extras étant à ses frais. Ainsi le navire n'est pas tenu de rester au port. Et s'il guérit, alors il sera payé, y compris pour cette période, s'il meurt, sa femme ou ses proches recevront à sa place son salaire. »

Source : « Les rôles d'Oléron » de Claude Fraigne, édité par le « LIONS CLUB » en 1982.

La naissance des communes à la fin du XIIe et la codification des coutumes :

De nombreuses chartes communales furent octroyées à la fin du XIIe siècle, après le décès de Richard cœur de Lion (†1199), par Aliénor sa mère.

Les habitants de ces communes élisaient des représentants parmi lesquels la duchesse ou son successeur choisissait un maire. *Ci-après un extrait d'une charte de Jean sans Terre (†1216) confirmant celle d'Aliénor sa mère :*

« ...JEAN, Roi d'Angleterre par la grâce de Dieu, maître de l'Irlande, duc de Normandie et d'Aquitaine, et comte des Andégaves, à nos archevêques, évêques, abbés, comtes, barons, gens de justice, vicomtes, officiers, et à tous " A nos baillis et à tous nos fidèles, salut.

Sachez que nous avons accordé et que par notre présente charte nous l'avons confirmé, à nos chers et fidèles bourgeois d'Oléron **le droit d'avoir une commune dans Oléron.**

C'est pourquoi nous voulons et recommandons instamment qu'ils aient eux-mêmes une commune convenablement et en paix, avec toutes les libertés et les libres coutumes qui concernent la commune.

De même nous leur avons accordé et nous l'avons confirmé par notre charte qu'eux-mêmes aient dans toute notre terre toutes les libertés et les libres coutumes, qu'ils doivent avoir et qu'ils ont l'habitude d'avoir ; et comme la charte de la Reine Aliénor l'atteste ; notre droit étant sur tous... »

Aux fins de régler la vie communautaire, les us et coutumes orales se structurèrent et furent codifiées quelques décennies plus tard.

Un recueil « *des bons usages, des bonnes coutumes et des bons jugements* » en résulta et ceux-ci sont connus sous le vocable de « **coutumier d'Oléron** ».

Ils furent rédigés par le clerc et/ou maire d'Oléron nommé Guillaume Guischos entre 1231 et 1345.

Deux extraits du « coutumier d'Oléron ».

DES BÊTES QUI SONT TROUVÉES « DANS LE DOMMAGE »

« Si des bêtes chevalines, comme chevaux, juments, ânes et ânesses, mulets et mules, et autres bêtes chevalines sont trouvées « dans le dommage », si elles sont entravées, celui à qui aura été fait le dommage aura sur chaque bête 5 sous d'amende, ou bien le dommage lui sera réparé selon le jugement et le constat d'hommes sages, selon ce qu'il voudra ; mais il montrera premièrement par serment de lui ou de son représentant, au jour qui lui sera assigné en jugement, où il trouva la bête commettant le dommage. Mais s'il ne peut montrer le dommage, lui-même ou par des hommes sages qui l'aient auparavant mis en quelque manière que ce soit, par exemple s'il a été fait dans un pré et que le pré soit fauché avant qu'ait été constaté le dommage, ou en quelque manière que ce soit que ne paraisse le dommage de sorte qu'il ne puisse être vu, l'appelé sera quitte de la demande. Et ce fut fait dans le jugement de Bonin Durand et Guillaume Durand. »

DE BRANDONNER LES PRÉS (*)

« A la fête de la Chandeleur on peut brandonner ses prés, et non avant : et après, quand les prés sont fauchés, ils sont pâturages communs : ainsi donc il n'y a pré qui soit fauchable deux fois, qu'on brandonne de nouveau après la première fauchaison. Et cependant les prés, après qu'ils sont fauchés, ne sont pas pâturages communs pour les porcs, ni bête qui fouille, ni encore nulle autre bête si on fiche un pieu dans le pré pour attacher la bête : c'est pourquoi si elle est trouvée ou prise attachée au pieu, elle doit rendre 5 sous d'amende pour « garde faite », ou réparer le dommage selon la coutume du pays ci-dessus dite. »

(*) *Y placer des brandons ou branches de taillis en signe d'interdiction d'accès.*

Source : « *Les rôles d'Oléron* » de Claude Fraigne, édité par le « **LIONS CLUB** » en 1982.

Le bout de la queue c'est le recoin du « vieil homme »
qu'il faut absolument dominer pour aller au ciel !

La QUEUE

La clé du décryptage des chapiteaux se trouve dans sa forme, bifide, lancéolée, feuille, dans son orientation et avec ce qu'elle suggère.



À [Chauvigny \(86\)](#) le sculpteur est un humoriste !
Cette **âme** a gagné ses ailes mais elle est encore très animale. Son vice récalcitrant est le péché de la chair.

Alors elle décide d'en finir et claque une gifle à son obsession ! Du coup, sa barbe bifide s'ourle pour indiquer un progrès spirituel, mais sa bouche reste carrée.



Les QUEUES

Symbole de ce qui est au plus profond.

Pompons lancéolés, mal orientés et pattes en X : La force virile de cette âme est loin d'être maîtrisée bien qu'ayant déjà des ailes. [Puyperoux \(16\)](#)



Barbe bifide complice de queues se terminant en feuilles grasses qui se tournent vers la terre. Cette âme est encore au stade de « vieil homme » [Marignac \(17\)](#)

CI-CONTRE: Une patte sur une feuille orientée vers le ciel. Une queue composite, une bouche triangulaire : une âme en progrès.

[Clocher de l'Abbaye-aux-Dames.de Saintes \(17\).](#)



CI-CONTRE: Un énorme vice caché au plus profond d'elle-même, cette âme est dans l'animalité, elle va perdre ses ailes. [Corme-Royal \(17\)](#)

Quelques symboles sur ce **tailloir** du cloître de **Moissac (82)** : des fleurs de lys orientées vers le ciel (*chasteté*) et des feuilles lancéolées (*sexualité*) dirigées vers le sol : un choix à faire. Les queues entrelacées des carnassiers (*la maîtrise du plus profond de l'être*), les pattes en X de l'animalité (*à ne pas suivre*). Dans la **corbeille** une âme avec un corps d'oiseau, dont la queue est accolée contre le pilier (*l'abbé*) par une corde en guide d'**astragale** (*la communauté liée à son abbé*) : c'est la voie vers la sainteté (*d'où l'aurole*).



Les RELIQUES



Lorignac (17), cet évêque (*il tient son tau*) fier de sa relique, lui a fait construire une belle châsse.

« On vit alors en Aquitaine, évêques, abbés et autres hommes dévoués à la religion rassembler le peuple en conciles, auxquels on porta aussi les corps de nombreux Saints et d'innombrables châsses contenant les Saintes Reliques »

Raoul Glaber, (985-†après 1047)

« Le souvenir des actions des Saints et des combats des Martyrs est un des plus puissants motifs dont on puisse se servir pour porter les Chrétiens à être pieux et vertueux; et c'est pour cette raison que l'on conserve leurs reliques, que l'on met leurs châsses en évidence, que l'on célèbre leurs fêtes et que l'on élève des églises en leur honneur, afin de renouveler la mémoire de leurs généreuses actions »

(Astérios d'Amasée ; évêque de la fin du IV^e siècle.)

211

Cette châsse du XII^e, de Gimel-les-Cascades (19) présente le meurtre de **Thomas Becket**, ex chancelier et ami d'Henri II, nommé archevêque de Canterbury (1162-1170) et son ensevelissement. Il fut déclaré Saint en 1173.



À la fin du XII^e les châsses en émail dites à «**champlevé**» (*) ont un tel succès qu'elles feront la fortune des ateliers de Limoges.

Après avoir bénéficié de la protection des Plantagenêt, les ateliers recevront l'autorisation du pape Innocent III en 1215 pour fournir les églises.

(*) *Champlevé est la technique consistant à faire des reliefs en creux qui délimitent les zones à émailler.*



CI-DESSUS à **Nieul-les-Saintes (17)**, ce chapiteau montre brièvement en 3 tableaux l'évolution que l'âme doit accomplir. Animale initialement, elle doit s'ouvrir à une nouvelle vie. *Remarquez les symboles : l'X entre l'aile et la queue, la tête qui évolue et la fleur de lys orientée vers le ciel, en fait le bout de la queue du quadrupède qui tire la langue en signe de victoire.*

212

Puis l'âme, ayant acquis une tête d'oiseau, lisse les plumes de ses ailes. Et enfin le sculpteur montre l'âme avec un visage humain qui effectue son **RETOURNEMENT** annonciateur d'une nouvelle vie !

Le RETOURNEMENT

une autre façon de symboliser la conversion.



CI-CONTRE à **Saint-Julien-du-Serre (07)**, cette âme effectue un retournement, ou une conversion intérieure. Ses mains, le symbole des actions, sont agrippées à l'**astragale** qui est l'église au propre et l'Église au figuré.

Ses jambes, à la manière d'un **orant**, montre son intention de devenir un soutien de l'Église.

Son postérieur, orienté vers le ciel, indique sa maîtrise des sens.

« 19 — J'aurai été comme n'ayant jamais existé; et j'aurai été porté du sein (*de ma mère*) au sépulcre.

20 — Mes jours ne sont-ils pas en petit nombre? Qu'il me donne donc du relâche, qu'il s'éloigne de moi, et que je respire un peu;

21 — Avant que j'aïlle, pour n'en plus revenir, **dans le pays des ténèbres et d'ombre de la mort;**

22 — Dans le pays d'une obscurité semblable aux **ténèbres de l'ombre de la mort, où il n'y a aucun ordre, et où il n'y a que l'horreur des plus épaisses ténèbres. »**

(JOB, X)



« 12 — Seigneur, mon Dieu ! Je te célébrerai de tout mon cœur , et je glorifierai ton nom à toujours.

13 — Car ta bonté (*est*) grande envers moi, et tu as retiré mon âme du **sépulcre profond. »**

(Psaume LXXXVI)

Le refus de la conversion ou du retournement
c'est la mort spirituelle : le rien, le néant,
le vide, les ténèbres, le sépulcre profond.

CI-DESSOUS : ce n'est pas un chapiteau non terminé, car le tailloir indique un choix de vie, avec deux motifs en opposition, et tous les chapiteaux de la nef sont terminés.

Aux motifs du tailloir orientés vers le ciel, est associé un visage accompli : une chevelure en corde, un visage serein, sans poil ni moustache, ni barbe : un homme nouveau et serein.

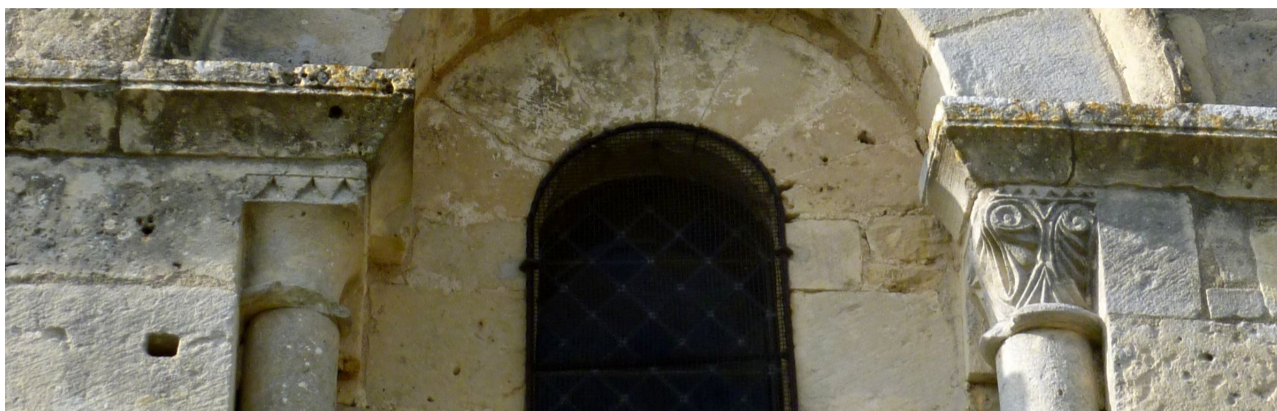
L'homme qui n'a pas fait le bon choix a perdu la vue, il ne ressemble à rien, il est mort spirituellement, il est devenu « RIEN ».

Il est inachevé, il ne compte plus !

Aulnay (17)

213





Église de **Saint-Mandé-sur-Brédoire (17)** face à la « pseudo fleur de lys » le chapiteau vide, le néant...

Dans la corbeille : un personnage bifrons qui regarde à droite et à gauche, où il n'y a que le NÉANT... Pas étonnant lorsqu'on voit ses nourritures spirituelles dissimulées dans les rinceaux : ses vices. *Remarquez le V du bélier dans son vêtement, à l'époque homme et femmes s'habillent pareillement.*

214



Guitinières (17)

Le RIEN
Le NÉANT
 « Les ténèbres »

Saint-Julien-du-Serre (07)

Remarquez les motifs similaires des tailloirs en dents de scie, lorsque la corbeille est vide.



Le **RIEN** a intrigué Guillaume IX (1071-†1127)

*Voici des extraits du poème du duc d'Aquitaine et
premier troubadour :*

« **Farai un vers de dreit rien** »

« **Je vais faire un poème sur
le véritable rien** »

Il n'est ni sur moi ni sur quelqu'un d'autre,

Il n'est pas sur l'amour, ni sur la jeunesse,

Ni sur rien d'autre,

Il a été trouvé tandis que je dormais...

Sur un cheval.

...

Je ne sais pas quand je m'endormis,

Ni quand j'ai veillé, personne ne me l'a dit.

Il s'en fallut de peu que mon âme s'en fut loin

Pour une peine de cœur;

Mais je n'en ferai pas un fromage

Par Saint Martial !

Je suis malade et crains de mourir,

Et ne sais rien de plus que ce que j'entends dire;

J'interrogerai un médecin sur mon jugement,

Mais je ne sais lequel : Sont de bons médecins s'ils
peuvent me guérir,

Mais non pas, s'ils me laissent malade.

Le vers est ainsi fait, je ne sais pas sur quoi.

Je vais le transmettre loin à celui,

Qui le remettra à un autre,

Du côté du Poitou,

Et qui me renverra la contre-clé

Qu'il a dans son étui.

(Traduction personnelle de l'auteur)



Ecc; IX, 5

« — Certainement, les vivants savent
qu'ils mourront, mais les morts ne savent rien et
ne gagnent plus rien; car leur mémoire est mise à
l'oubli »

Job, XIV,10-12 : « — Mais l'homme meurt, et
perd toute sa force, et il expire; puis où est-il ?

— *Comme* les eaux s'écoulent de la mer, et *comme*
une rivière devient à sec et tarit,

— Ainsi l'homme est couché par terre, et il ne se
relève point; ils ne se réveilleront point; et ils ne
seront point réveillés de leur sommeil, jusqu'à ce
qu'il n'y ait plus de cieux »

*À propos du **RIEN** dont parle le pro-
logue de Saint Jean :*

Le prologue de l'Évangile de Saint Jean commen-
ce ainsi : « **Le verbe était au commence-
ment ... Toutes choses ont été faites par lui,
et RIEN de ce qui a été fait n'a été fait sans
lui, en lui était la vie...** »

Il y avait à l'époque une autre traduction et inter-
prétation :

« **Tout fut par lui et sans lui fut créé le
NÉANT, ce qui fut de lui était la vie** »

Avez-vous décelé la nuance ?

Etes-vous un hérétique ? Si oui, pour vous, le
néant, le rien n'est plus une création, ni du verbe,
ni de Dieu !

Les inquisiteurs ont utilisé cette nuance au XIIIe
siècle lors des interrogatoires des suspects
d'hérésie pour les confondre.

Pour les cathares le RIEN, le NÉANT c'était le
royaume de Satan, ici-bas, qui n'est pas l'œuvre
du Créateur, mais de Lucifer ou Satan qui règne
sur le monde !

Une mauvaise réponse pouvait être fatale et vous
envoyer au bûcher purificateur !



Colombiers (17). Une âme empêtrée dans ses vices, à gauche, saisit les rinceaux crachés par des léonins, elle lutte un genou au sol, mais à droite casquée de la foi, elle se nourrit des épreuves et sa chevelure

s'ourle. Remarquez le démon ou le vice qui tire la langue et attend la rechute. Le tailloir en entrelacs annonce la victoire sur les vices après ce combat spirituel dans les épreuves.

216

Les RINCEAUX

sont le terrain du combat spirituel
et des épreuves.

Les RINCEAUX sont des filets ondulés dont chaque ondulation s'orne d'un motif recourbé. Symbole du cheminement spirituel, avec ses écueils et rechutes qu'il faut vaincre ou dominer pour progresser. Les rinceaux sortent souvent de la gueule d'un léonin et représentent les épreuves salvatrices.

Musée des Augustins de Toulouse (31), la corbeille en rinceaux, forme une cage à des pseudo fleurs de lys remplies de pommes de pin (symbole de fertilité). Tout un programme pour les moines...



Les ROULEAUX des morts

C'est un faire-part, envoyé par un messenger, qui ira de monastère en monastère, relatant les actes principaux de la vie d'un abbé ou prieur ou personnage connu, aux fins d'annoncer son décès à une communauté ou un ensemble de communautés qui le feront circuler entre elles. Il est bien sûr rédigé en latin.

Au bas des feuilles de parchemin, le scribe a laissé un espace dans lequel chaque destinataire apposait un texte, une formule ou une prière.

Le but était essentiellement d'obtenir des prières pour aider au salut de l'âme.

Il était convenu que chaque monastère ajoute une phrase ou un poème, on a ainsi pu suivre à la trace de tels faire-part.

Le rouleau des morts de l'abbé cistercien de Savigny mort le 6 septembre 1122, comporte 15 feuillets et mesure 9,5 m de long. On y voit le parcours du messenger, qui, après avoir traversé la Bretagne et la Normandie, a fait escale à Bayeux chez l'évêque Odon, frère de Guillaume le Conquérant. Il visite ensuite plusieurs abbayes dont celle d'Argenteuil dirigée par Héloïse, puis il s'est rendu en Angleterre.

Le fait que certains y ajoutaient une diatribe satirique et manquaient donc de respect, pourrait signifier que **les moines ne partageaient pas tous le concept en gestation du purgatoire et des prières pour les trépassés.**

Ces lettres de « faire-part » ont circulé tout au long du Xe jusqu'à la réforme au XVIe.



De nombreux modillons montrent un objet cylindrique dans la gueule d'un animal !

Plan de l'édifice, rouleau des morts, maillet de sculpteur, rouleau pour déplacer les pierres...?

sont une circulaire sous forme de feuilles de parchemin, qui étaient roulées sur un cylindre en bois, d'où le nom de rouleaux ou rôles, et qui circulaient surtout chez les Bénédictins.



Dans les mains d'un Saint, peut-être un rouleau des morts à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (Paris).

Il y a peu de rouleaux représentés en sculpture et s'ils le sont, il s'agit probablement de l'attribut d'un moine architecte montrant le plan de l'édifice, ou l'attribut d'un prophète ou d'un « Père de l'Église ».



Le RUBAN PERLÉ

est la règle de l'ordre.

Le léonin, au lieu de cracher des rinceaux, fait un effort pour les moines et moniales : il offre la règle comme territoire du combat spirituel.

Musée des Augustins à Toulouse (31).

Migron (17) : un ruban perlé en entrelacs avec des pseudo fleurs de lys nouées dans les angles de la corbeille.

218



En lieu et place du zodiaque qui représente les travaux des champs, des rinceaux très spiralés et perlés pour les moniales de Corme-Royal (17).

Ce sont les travaux spirituels liés à la pratique de la règle. Remarquez la communauté solidaire sur l'archivolte au-dessus.



La SAINTETÉ



À Saujon (17), un clin d'œil à Daniel sauvé par sa foi, *(les lions ne lui lèchent pas les pieds et il montre un livre au lieu d'exprimer son innocence des deux mains).*

La mandorle annonce un Saint, le ruban perlé un abbé.



« ESTOTE ERGO SANCTI
 QUILA EGO SANCTUS SUM DI-
 CIT DOMINUS »

« Soyez saints; car je suis saint, moi
 qui suis l'Éternel votre Dieu »

(Lévitique XIX, 2)

La SAINTETÉ était synonyme de CHASTETÉ et PURETÉ !



À JEU sous MONJOU (15),

Un beau « joujou », que cette âme maîtrise,
 pour illustrer l'appel à la sainteté !

220

(La censure n'existait pas encore !)

Un autre chapiteau simule le sacrifice d' Isaac,
 mais à y regarder de plus près, il s'agit plutôt
 de sacrifier son sexe considéré comme source
 de péchés et du VICE.

(Voir page 261 le chapiteau en question.)

Curieusement ce n'est pas la phrase de la première
 épître de Pierre aux versets 15 et 16 qui est gravée,
 mais un texte plus ancien tiré d'un des premiers
 livres de l'Ancien Testament, celui que les histo-
 riens appellent le « code de sainteté ».

L'épître de Pierre reprenant l'appel à la sainteté se rapporte
 à notre conduite, le temps de notre séjour sur terre, sans
 aucune référence précise à la chasteté ! Il s'agit plutôt
 de rappeler que l'amour des uns pour les autres, est le chemin
 qui mène à la sainteté.

Curieusement ce n'est pas ce message qui a moti-
 vé ce sculpteur, ni d'autres d'ailleurs. L'époque se
 focalisait sur la chasteté, qu'ils ont assimilée à la
 Sainteté.

Le chapitre XVIII du Lévitique, qui précède la
 citation gravée, est presque entièrement dédié à la
 condamnation de toutes sortes d'actes sexuels
 dévoyés, ou bien de la vue de la nudité de parents.

La phrase gravée est bien dans ce contexte !